

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire

Direction des bâtiments et équipements publics

Avis d'appel d'offres international AAOI n° :03/CPMP-MHUAT/2023

Travaux d'extension de l'Institut Supérieur des Etudes Techniques (ISET) de ROSSO.

1. Cet avis d'appel d'offres international fait suite à la suite à la publication du PPM 2022 (actualisation n°14) paru dans le site www.armp.mr.
2. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au dossier d'appel d'offres N°03/CPMP-MHUAT/2023.
3. Le Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer **la réalisation des travaux d'extension de l'Institut Supérieur des Etudes Techniques (ISET) de ROSSO, en un seul lot**, dans un délai ne dépassant pas 15 mois.
4. Le Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les **travaux de l'extension de l'ISET de ROSSO**. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres international ouvert en un seul lot :

Les entreprises qui sont dans la situation ci-dessous décrite ne peuvent pas être attributaires de ce marché :

- Les entreprises qui ont eu des projets résiliés avec le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (MHUAT) durant les deux dernières années,
- Les entreprises qui ont des projets avec le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (MHUAT) accusant un retard de plus de 50% des délais contractuels le jour de lancement,
- Les entreprises qui ont des marchés en cours de signature ou d'exécution avec le département dépassant le nombre de trois marchés.

Conformément aux articles 23 et 24 du décret 2017-126 et à la lettre circulaire du Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs n° 000624 du 16 juillet 2021, les soumissionnaires seront invités à justifier de leurs capacités techniques, de leurs marchés passés, ressources en équipements, personnel et organisation, telles que définies par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres et pouvez qu'ils n'ont pas d'antécédents récents de défaut d'exécution de marché.

5. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres international ouvert

Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de de la Direction Générale des Bâtiments et Équipements Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, Immeuble du Gouvernement ,Immeuble R+9 route soukouk 5ème étage, à Nouakchott, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres pendant les heures ouvrables.

6. Les exigences en matière de qualification sont détaillées dans la section III du DAOI :
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen de travaux, attesté à travers des attestations de bonne exécution, durant les cinq dernières années, d'un montant équivalent à : **100 000 000 MRU ou son équivalent en monnaies librement convertibles**. En cas de groupement, le chef de fil doit répondre à 50 % de ce critère, ce chiffre d'affaires sera calculé à partir des attestations délivrées par les maîtres d'ouvrages publics, parapublics ou une organisation ou ONG reconnues.
 - Avoir réalisé avec succès, en tant qu'entreprise principale, au moins deux (02) projets de nature, de complexité technique et financière similaire en volume et en nature durant les dix (10) dernières années, Les expériences non attestées par un maître d'ouvrage public ou parapublic ou organisation internationale reconnue, ne seront pas prises en considération.
 - Fournir une attestation bancaire, justifiant que le candidat dispose d'une capacité d'autofinancement pour ce marché d'un montant de 30 000 000 MRU **Ou son équivalent en monnaies librement convertibles**.

Disposer d'un moyen personnel et matériel tel que décrit au RPAO.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après Immeuble du MHUAT-5ème étage, Monsieur le Directeur des Bâtiments et Equipements Publics– MHUAT (**CPMP-MHUAT**), Tel : + (222) **45 2972 89** Nouakchott contre un paiement non remboursable de **5.000** ouguiyas (MRU) versées dans un compte au trésor public. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.
8. Les offres devront être rédigées en langue **arabe** ou **française** devront être déposées à l'adresse suivante : **Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire – KSAR OUEST lot n 58 :C extension château d'eau ; Tél :45240149, Adresse mail : cmdhuat@gmail.com** Nouakchott, Mauritanie au plus tard le **lundi 20 février 2023 à 12 heures 00 min TU**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, le **lundi 20 février 2023 à 12 heure 05 min TU**, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis, à l'adresse : à Monsieur le président de la CPMP- MHUAT, **KSAR OUEST lot n 58 :C extension château d'eau ; Tél : 45240149, Adresse mail : cmdhuat@gmail.com** Nouakchott, Mauritanie.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **2 000.000 MRU, valables 120 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Signature : _____
Le Secrétaire Général